

CEREBE

ISSN 0758 1858

bulletin de recherches sur l'emploi et la formation N° 30
édité par le CEREQ Janvier - février 1988

PROGRAMME D'ACTIVITÉ 1988

Par ses missions, le CEREQ n'est ni un bureau d'études travaillant à la demande, ni un organisme de recherche ayant une politique de développement purement interne. Tour à tour, en fonction des priorités du moment, les différentes composantes de l'activité du Centre doivent pouvoir être mobilisées pour apporter une contribution originale à l'action des agents économiques ou sociaux. Ceci explique la présentation choisie dans ce texte qui traitera successivement de l'apport des travaux du Centre aux questions d'actualité, des investissements menés en matière de méthodes et de domaines d'investigation, et des travaux plus « classiques » et permanents qui font du CEREQ un lieu de ressources sur la relation formation-emploi.

I. Les besoins de formation, la formation continue, les formations en alternance.

La perception de plus en plus aiguë pour les décideurs économiques et politiques de l'importance de la formation en tant que ressource économique, jointe à une préoccupation d'évaluation des

dépenses en termes de coût-bénéfice, suscitent une demande croissante d'analyse des relations entre la formation (initiale ou continue) et l'emploi. La spécificité des méthodes du CEREQ, son capital de connaissances, l'amènent tout naturellement à multiplier ses travaux dans ce champ. En continuité avec les priorités affichées l'an dernier dans ce champ, l'année 1988 devrait connaître un développement de travaux sur trois lignes : perspectives des besoins de formation, économie de la formation continue, suivi des formations en alternance.

1 - Détermination et anticipation des besoins de formation

La période actuelle est marquée par la multiplication des demandes sur ce que doivent être les formations compte tenu de l'évolution de l'emploi et des qualifications. Cette question très générale ne peut être traitée dans tous les cas de façon identique et à l'aide des mêmes instruments. La formation continue permet des ajustements de court terme alors que l'évolution des formations initiales doit correspondre à des mouvements de plus long terme de l'emploi et des qualifications. Il n'y a pas grand-chose de comparable entre les anticipations que doivent réaliser l'entreprise, le secteur d'activité, la région, l'État.

* Les dossiers élaborés pour le Groupe des enseignements technologiques du ministère de l'Éducation nationale sont la contribution la plus significative du

CEREQ à une réflexion générale sur les besoins de formation. Les dossiers de 1987 portaient sur les industries dites « de process », notamment la chimie, et sur le travail indépendant. Pour 1988, le thème choisi en relation avec le secrétariat des CPC est celui du niveau IV, plus précisément des baccalauréats professionnels. L'importance du thème est évidente puisque l'objectif d'élévation du niveau de formation impliquera dans tous les cas un développement important des baccalauréats professionnels. Quels en sont les possibilités, les risques ? Quels domaines professionnels peuvent être visés par les nouvelles formations compte tenu de l'évolution de l'emploi et des autres formations de niveau IV ?

sommaire

UNE NOUVELLE DIFFUSION DES PUBLICATIONS	4
LES PUBLICATIONS DU CEREQ EN 1987	7
LA REVUE FORMATION EMPLOI	8
LA COLLECTION DES ÉTUDES	11
LA COLLECTION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL	13
DOSSIER SECTORIEL	16
LES DOSSIERS PROFESSIONNELS	17
Liste des mots-clés	17
Liste des abréviations	18
INDEX ANALYTIQUE	18
LE CEREQ PUBLIE	19
FRÉQUENCE BREF	20

Par ailleurs, parallèlement aux travaux de prévision de l'évolution des structures d'emploi réalisées par le BIPE, le CEREQ réalisera avec le CRESEP de l'Université d'Orléans, une formalisation des ajustements qui s'opèrent entre formation et emploi sur le marché du travail des jeunes.

* En ce qui concerne la réponse aux demandes régionales, largement liée à l'élaboration des schémas prévisionnels de la formation initiale, la contribution du CEREQ reposait essentiellement sur l'enquête d'insertion décentralisée réalisée conjointement avec la Direction de la prospective et de l'évaluation du ministère de l'Éducation nationale. L'enquête sera reconduite en 1988 et une étude interrégionale sera faite à partir de l'exploitation de l'échantillon national.

Le CEREQ ne peut prendre en charge, sauf exception, des demandes d'entreprises particulières. Il est clair cependant qu'existe au sein des entreprises une demande extrêmement forte en matière de méthodologie d'analyse des emplois et des qualifications, le plus souvent dans le but de mettre en place une gestion prévisionnelle et de déterminer des besoins de formation. Outre la participation à quelques opérations de transfert de méthodologie, le CEREQ participera à un groupe de travail mis en place par le programme mobilisateur « technologie emploi travail » du ministère de la Recherche et recensera les méthodologies aujourd'hui mises en œuvre.

2 - Économie et mesure de la formation continue.

Depuis près de deux ans, le CEREQ développe de nombreux travaux sur le thème de la formation continue. Tous sont amenés à prendre en compte la dimension économique de ce phénomène, aussi bien par l'étude des logiques économiques susceptibles d'en favoriser ou d'en freiner le développement que par la mise en relation de la compétitivité des entreprises avec la formation continue.

Pour 1988 le projet le plus lourd concerne la réalisation d'une enquête qualifiée d'« intermédiaire » (entre des observations monographiques et des enquêtes statistiques standardisées) par

questionnaire auprès d'un millier d'entreprises. Cette enquête vise d'une part à élaborer une nomenclature des objectifs de formation continue des entreprises et d'en donner une mesure qui aille au-delà du contenu de la déclaration fiscale en la matière, d'autre part à préciser les relations entre les stratégies d'emploi, les performances économiques et le recours à la formation continue au sein des entreprises.

D'autre part, la constitution et l'exploitation d'un panel d'entreprises à partir des déclarations 24/83 constituera un instrument permanent permettant de préciser l'évolution des comportements des entreprises (10 000 environ) en matière de formation continue et de fonder des travaux tels que la réalisation d'un fichier sur les conventions de développement de la formation professionnelle.

Enfin, la réalisation d'une enquête sur la gestion de l'emploi et le recours à la formation chez les sous-traitants aura pour objet d'identifier les obstacles de tous ordres qui entravent l'accès des PMI à la formation initiale et continue et les limites actuelles des instruments d'intervention publique.

3 - Les formations en alternance

Le CEREQ réalise actuellement à la demande du Haut comité éducation économie une étude de synthèse sur le thème insertion professionnelle et alternance. Par alternance il est entendu l'ensemble des modalités de formation utilisant l'alternance comme procédé pédagogique ou moyen de faciliter l'insertion.

Mais le CEREQ a surtout proposé l'année dernière de développer un programme sur le thème des formations en alternance, cette fois au sens restrictif des contrats de qualification, contrats d'adaptation et SIVP.

Après un travail étroit de coordination avec la Délégation à la formation professionnelle, la Délégation à l'emploi et les services d'études concernées (CEE, SES, ANPE), il est prévu le montage d'un panel téléphonique représentatif constitué de 2 000 jeunes sortis du système éducatif en juin 1986. Trois interrogations successives sont prévues (décembre 1987, juin 1988, décembre 1988).

Les deux délégations financent conjointement ces enquêtes pour ce qui est du coût de la sous-traitance.

En second lieu, une étude du fonctionnement des organismes mutualisateurs agréés (OMA) sera développée selon trois axes :

- étude des types de relations que les OMA entretiennent avec les entreprises et des capacités d'action sur leurs politiques internes de formation. Ce travail pourrait s'appuyer sur une typologie plus générale des organismes de mutualisation (FAF, ASFO) sous l'angle de leurs financeurs et de leurs activités ;
- analyse de la capacité des OMA à modifier localement l'offre de formation ;
- analyse du poids de l'environnement institutionnel local sur les politiques des OMA et particulièrement des institutions déconcentrées du service public de l'emploi.

II. Orientations nouvelles

À côté des travaux susceptibles d'éclairer des débats actuels ou des politiques, d'autres correspondent à un investissement ou à un renouvellement, tant en ce qui concerne les méthodes que les domaines d'investigation du Centre.

1 - Comparaisons Internationales

Les études comparatives répondent à une demande de références de la part des décideurs, et ont une grande valeur heuristique par le travail systématique de confrontation des notions et des faits qu'elles exigent.

On voudrait souligner l'investissement du CEREQ pour introduire des travaux comparatifs et construire progressivement un réseau de relations effectives de travail notamment avec des instituts de recherche des pays de la Communauté européenne. Cet investissement passe par des échanges de chercheurs avec des organismes étrangers, l'accueil de stagiaires étrangers, le développement de contributions de chercheurs étrangers à la revue Formation Emploi et, bien sûr, par la réalisation de recherches comparatives ou de missions d'études.

Les études en cours ou prévues portent sur les sujets suivants :

- l'emploi et la gestion de la main-d'œuvre dans le BTP en RFA, en Italie et au Royaume-Uni. Un colloque, réalisé en collaboration avec le Plan construction du ministère de l'Urbanisme et du Logement qui a financé ce travail, est prévu pour septembre 1988 ;
- le travail et les qualifications dans le secteur de la santé ;
- le secteur des services financiers (en collaboration avec l'OCDE et le Programme mobilisateur technologie-emploi-travail) ;
- la formation continue et les politiques d'entreprises ;
- les formations en alternance dans le secteur des banques et assurances.

2 - Description des emplois, évaluation des compétences

Les trois grandes nomenclatures sur les emplois (ROME, PCS et le RFE), ont été élaborées au cours des années 1970 chacune avec des objectifs distincts. La refonte du ROME, et ses orientations principales (possibilité de passage entre ROME et PCS, prise en compte des compétences et non seulement des qualifications strictement professionnelles, réalisation d'un dictionnaire des emplois), offre l'opportunité d'une reprise effective des acquis tant descriptifs que méthodologiques du RFE au sein d'un outil utilisé quotidiennement. Tel est le premier axe de la collaboration envisagée par le CEREQ et l'ANPE.

Le deuxième axe de la collaboration envisagée résulte d'un constat commun fait par les deux organismes : la notion de métier paraît fonder plus difficilement que par le passé les pratiques de gestion des qualifications au sein des entreprises. L'analyse et reévaluation des compétences prennent de plus en plus d'importance. Sur ce thème, et dans la mesure où la refonte du ROME vise à prendre en compte cette dimension, une collaboration peut utilement être développée.

Cet axe de recherche est aujourd'hui particulièrement important dans la mesure où toute étude du travail et du passage entre les référentiels d'emploi et les référentiels de formation doit tenir compte de ces évolutions. La première étape

consiste à faire un relevé descriptif précis des formalisations de ces compétences et des systèmes d'évaluation des personnes mis en œuvre dans des circonstances diverses : mobilité, recrutement, changement de l'organisation du travail, reconversion, etc.

III. Travaux permanents

Pour ce qui est de l'entrée des jeunes dans la vie active, l'année 1988 devrait être riche de données nouvelles. En particulier on pourra disposer de trois grandes séries de résultats : ceux du « Panel baccalauréat », ceux de l'échantillon national de l'enquête décentralisée, et les premiers résultats de l'enquête sur l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les travaux engagés en 1987 sur les enquêtes de cheminement devraient également aboutir au cours de l'année 1988. Enfin, une étude nouvelle est proposée, dont le but est de comparer les conditions de l'insertion professionnelle à l'issue des formations professionnelles suivies par la voie scolaire ou par l'apprentissage.

En ce qui concerne les travaux sur les entreprises et les secteurs d'activité, outre ceux déjà évoqués concernant la formation continue ou les formations en alternance, on citera la poursuite du travail sur la mobilité et la gestion de l'emploi, un projet nouveau sur le thème de la formation et des entreprises nouvellement créées, un autre plus méthodologique pour prendre en compte le temps dans l'analyse des entreprises. Par ailleurs, le programme POETE entre dans une phase importante qui permettra une évaluation des résultats obtenus puisque l'on disposera d'un ensemble de re-enquêtes permettant de suivre les transformations économiques et organisationnelles des entreprises du panel.

En ce qui concerne l'analyse du travail, seront abordés au cours de l'année 1988 des domaines tels que les bureaux d'études, la fonction maîtrise, la gestion de la production. Il s'agira essentiellement d'observer et d'expliquer la recombinaison des différentes fonctions à l'intérieur des entreprises, du fait de l'informatisation et de l'automatisation aussi bien que du changement des modèles d'organisation.

Pour conclure, 1988 sera également marquée par un effort particulier de mise en valeur des résultats acquis, ce qui implique la recherche d'une plus grande efficacité dans la politique de publication et de diffusion du Centre, comme l'expliquent les pages suivantes.